

Séance extraordinaire :

L'an deux mil seize
le huit juin à 20H30
le Conseil Municipal de BUSSY ALBIEUX convoqué le deux juin s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Mr VIAL

Présents : MM VIAL, LEFEBVR, DERORY, TRIOMPHE, PONCET, MASSARD, ESSERTEL, GAUMOND, VINCENT

Absents avec excuse : MM, VERMOREL, DALBEGUE
Mme TRIOMPHE a été nommée secrétaire de séance

Après lecture et signature du procès-verbal précédent passent à l'ordre du jour les questions suivantes :

Validation du projet COCA

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil la réunion de présentation du projet COCA du 30 mai 2016 avec les conseillers départementaux et les services du Département.

La rénovation de la salle polyvalente et l'aménagement de la place centrale partie basse ont été retenus dans l'enveloppe financière du COCA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition faite par le Conseil Départemental.

Le conseil municipal fait part de son grand regret : la réhabilitation du groupe scolaire ne fait pas partie de l'enveloppe financière COCA. La mise aux normes sécurité et économies d'énergie ne pourra être réalisée

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que notre COCA fait partie des derniers, cette formule n'existera plus.

Il devrait être signé en septembre 2016

Drapeaux anciens combattants

Monsieur le Maire rappelle a contacté les anciens combattants. Le président et trésoriers ne pouvaient être présents à cette rencontre. Une autre date sera proposée ultérieurement

Passerelle du bourg

Un devis a été demandé à Métallerie du Forez à Montbrison. Environ 6.50m de long par 1.20m de largeur utilisable.

Lettre de Mr Pluvinage

Monsieur le Maire donne lecture du courrier que Mr Pluvinage a adressé à la DDT, suite à la demande de déposer ces enseignes publicitaires par ce service. Le Conseil Municipal décide qu'un courrier de soutien à Mr PLUVINAGE sera adressé à la DDT

Site Internet

Lors de la réunion précédente Il a été demandé aux membres du conseil de faire remonter les remarques sur ce site sous quinzaine.

Aucune remarque n'a été faite